

Politiques publiques

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Période de l'année : Enseignement sixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences sociales et administration

Présentation

Le cours aborde l'organisation territoriale administrative et politique de la France (Etat et collectivités territoriales), le partage des compétences et leur impact dans le cadre du dialogue pouvoir publics territoriaux-associations locales. Il étudie la mise en œuvre d'un diagnostic territorial, l'élaboration d'une politique publique et son évaluation.

Objectifs

- Donner des clés à des non-spécialistes qui, dans leur vie professionnelle, auront comme interlocuteurs et partenaires des services de l'État et des collectivités territoriales.
- Sensibiliser les étudiant.e.s au rôle des associations dans la mise en œuvre des politiques publiques et à l'évolution de la commande publique.
- Analyser un contrat de ville réel, son appel à projets et les réponses apportées par les acteurs associatifs du champ social, culturel et éducatif notamment.

Évaluation

- Contrôle continu intégral

- Dossier commun avec les cours de *Pilotage financier* et *Contrôle de gestion* à faire en groupe / présentation orale.
- Devoir sur table.

Pré-requis nécessaires

Ils seront acquis au semestre 5.

- Connaissances générales du paysage associatif français, de la Loi et du décret 1901 sur le contrat associatif.
- Savoir lire un budget prévisionnel.
- Connaissances en méthodologie de projet.

Compétences visées

- Distinguer les compétences des interlocuteurs publics (État/Collectivités territoriales) en relation avec le tissu associatif .
- Comprendre la construction d'une politique publique
- Répondre à un appel à projet, notamment du type « contrat de ville »
- Construire des indicateurs d'évaluation de son action en relation avec les exigences des pouvoirs publics.
- Identifier les conséquences de la décentralisation et de la déconcentration dans le dialogue pouvoirs publics-associations.

Bibliographie

- BOUSSAGUET Laurie, Sophie JACQUOT, Pauline RAVINET (dir.), *Dictionnaire de politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, dernière édition
- DE GUNTEN B., MARTIN A., NILOGRET N., *Les institutions de la France*,
- Nathan MÜLLER, Pierre, *Les politiques publiques*, PUF « que sais-je », dernière édition
- *Dictionnaire des politiques territoriales*. Pasquier Romain. Presses de Sciences Po.
- *Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*. Rapport à François Lamy, ministre délégué chargé de la Ville. Marie-Hélène Bacqué, Mohamed Mechmache.

- Charte d' engagements réciproques entre l'Etat, le mouvement associatif et les collectivités territoriales, 2014, www.associations.gouv.fr
- Rapport d'étape du Comité national de suivi et d'évaluation de la Charte d'engagements réciproques entre l'Etat, le mouvement associatif et les collectivités territoriales, 2017, www.associations.gouv.frhttp://www.ville.gouv.fr/

Ressources pédagogiques

Appels à projet.

Cas.